

N/REF : 16/05/2025 10H46 C:025263 I:36390
V/REF : MAIL
V/Email reçu le Vendredi 16/05/2025 à 10H46

AGENCE IMMOBILIERE VICTOR HUGO

**6 COURS BERRIAT
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : LE PLEIN SUD II C
30 RUE PAUL LANGEVIN
38130 ECHIROLLES

St Martin-H, le 23 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 30 PAUL LANGEVIN - ECHIROLLES - 5EME ETAGE MME PERRON 06 95 39 33 73

LA MAMAN SERA SUR PLACE A 13H30 - 06 88 77 56 48

MOTIF : INTERVENIR CAR REMONTÉES D'ODEUR AU NIVEAU DES
CANALISATIONS.

Donneur d'ordre : M. S MARTINS

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 22/05/2025 A 13H00
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
RECHERCHE D'ODEUR
VERIFICATION DES VMC
PROBLEME D'ODEUR DANS LES TOILETTES
TOILETTE SUSPENDU SI L'ODEUR PERSISTE PREVOIR OUVERTURE
POUR VÉRIFICATION

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	180,44
TOTAL H.T.				180,44
T.V.A. a 10,00%				18,04
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>198,48</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN